



RÉFLEXION

Repères légaux

— Contribuant à la bientraitance, la loi 2002-2 a mis en avant les droits

- au respect,
- à la dignité,
- à la confidentialité,
- à la non-discrimination,
- à l'accompagnement,
- à l'autonomie.

— Dans une recommandation de 2008, l'ANESM a rappelé que la bientraitance :

- ne peut pas se réduire à l'absence ou à la prévention de la maltraitance ;
- est une démarche volontariste, plaçant les actes professionnels dans un objectif d'amélioration des pratiques.

Adapei de l'Ain

20 avenue des Granges Bardes
Bourg-en-Bresse

04 74 23 47 11
siegesocial@adapei01.fr



Une valeur socle

PARENTS, PROFESSIONNELS : TOUS CONCERNÉS



La journée du 29 mars est pensée comme le coup d'envoi d'une réflexion sur l'éthique associant parents et professionnels.

L'éthique au cœur de la pratique

En promouvant l'éthique au quotidien, l'Adapei s'engage pour un accompagnement juste et bienveillant de ses bénéficiaires. En point d'orgue de cette démarche, la conférence du 29 mars a permis aux parents, salariés et partenaires de prendre de la hauteur sur un sujet complexe.

PAR CHRISTOPHE MILAZZO

« L'éthique est une valeur socle pour notre association qui imprègne la réécriture de notre CPOM (Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) », insiste Franck Delale, directeur général adjoint de l'Adapei. « Elle a une résonance particulière dans une association issue du mouvement parental qui se doit de croiser les points de vue, l'expertise des professionnels et des familles. »

CINQ AXES DE TRAVAIL

Depuis cinq ans, un travail de fond est engagé pour renforcer la place de l'éthique. Dans les établissements, la **formalisation de temps d'échange** (réunions d'équipe ou pluriprofessionnelles) facilite le croisement des regards et l'examen de chaque situation. En parallèle, **l'analyse de la pratique professionnelle** sert, par des réunions régulières, à prendre du recul et à se questionner collectivement sur des situations ayant mis l'équipe en difficulté, avec pour objectif de faire évoluer les pratiques. D'ici cinq ans, tous les professionnels accompagnants de l'Adapei en bénéficieront.

L'association mise aussi sur un ambitieux plan de formation. « Il amène des changements de pratique, des compétences plus adaptées aux besoins des usagers pour une approche plus éthique », résume Franck Delale. Ainsi, grâce aux formations sur l'autisme, tous les professionnels disposent d'outils pour être mieux entendus par les bénéficiaires et limiter des comportements générant frustration, incompréhension ou violence. « Un bon socle de formation, des rituels de travail où l'on se questionne sur l'avancée de chacun, sur l'accompagnement proposé permettent d'éviter les glissements. »

L'éthique passe aussi par le système de management de la qualité. Piloté par le siège, il borde et sécurise le fonctionnement des structures par des processus garantissant la protection des usagers et la qualité du travail. Enfin, **l'Adapei a créé une commission éthique associative où administrateurs et professionnels réfléchissent sur des situations concrètes interrogeant les équipes**. La vie affective et intime est l'un des thèmes fréquemment traités. La commission est un moyen de dépassionner les sujets en sortant du quotidien et des représentations de chacun. ■



Jonathan Delecourt, Vincent Verne et Alice Martel

CÔTÉ USAGERS

« L'éthique, c'est avoir le choix »

Témoins à la conférence du 29 mars, Alice Martel et Jonathan Delecourt, travailleurs à l'ESAT (Établissement et service d'aide par le travail) Le Pennessey, livrent leur vision de l'éthique.

« L'éthique, c'est le parcours de vie, c'est avoir le choix », résume Jonathan. Le 29 mars, il a raconté comment à son arrivée à l'ESAT en 2003, il n'a pas pu choisir son atelier. « Ça a marqué les esprits », pense Vincent Verne, éducateur technique spécialisé. « Pour les bénéficiaires, l'éthique c'est avoir un projet de vie, être entendu. Pour les professionnels, c'est satisfaire au maximum leurs besoins, essayer de trouver la meilleure réponse sans se mettre à leur place. » Jonathan poursuit : « Au début, j'avais du mal à vivre avec mon handicap. J'ai réussi à m'ouvrir, à être à ma place, grâce aux éducateurs. » Quant à Alice, après une scolarité difficile et des stages en milieu ordinaire stressants, l'ESAT a été

un soulagement. « J'ai senti une bonne ambiance, on m'a mise à l'aise. »

UNE BELLE EXPÉRIENCE

Jonathan a apprécié la conférence et a été touché par certains témoignages. Alice reconnaît l'intérêt des échanges, mais avoue ne pas avoir tout saisi. Ce sera l'occasion d'en reparler à l'ESAT. Pour les professionnels, le ressenti est positif. « Je suis content que l'Adapei permette à ses salariés de vivre de ces moments-là. Ça fait du bien de sortir du quotidien, de prendre du recul, de se poser les bonnes questions, d'être rassuré dans ses missions », résume Vincent Verne. ■

CÔTÉ PROFESSIONNELS

« Un gage de qualité du travail »

Infirmière coordinatrice en IME (Institut médico-éducatif), Emma Gatineau place l'éthique au cœur de sa pratique. Une démarche exigeante, mais stimulante.

Ancienne infirmière en soins intensifs, Emma Gatineau a intégré pendant trois ans une équipe mobile autisme où elle a participé à la création d'un comité local d'éthique et s'est formée sur le sujet. Il y a six mois, elle a rejoint l'Adapei. Pour elle, l'éthique est une réflexion, imposant d'abord de se référer à la loi et à son expérience. « C'est un gage de la qualité du travail exigeant, mais stimulant. Si on échange sur l'éthique, on peut faire évoluer les pratiques. » Croiser le regard de l'institution

et des parents est indispensable. « Ces apports ne s'opposent pas. Si on prend le temps de comprendre les familles, de faire ensemble, tout ira plus vite. L'éthique est un investissement rentable ! »

UN QUESTIONNEMENT PERMANENT

Même si l'éthique s'appuie souvent sur des échanges informels, elle est ancrée dans la marche des établissements. « Nous pouvons amorcer des questionnements qui seront repris

Une après-midi de réflexion

Une centaine de personnes s'étaient rassemblées le 29 mars pour la conférence organisée par la commission éthique de l'Adapei.

Avocate et maître de conférences, **Jeanne Mesmin d'Estienne** a précisé le cadre juridique de l'éthique, mobilisée au quotidien par des professionnels qui s'interrogent sur le sens de leur pratique. À la croisée des disciplines, l'éthique s'insère entre le réel et l'insuffisance du droit. **L'avocate a distingué l'éthique et la morale posant des règles, des prescriptions. Charge au débat éthique de confronter les références, les valeurs de chacun.** Quant à la déontologie, elle relève du droit et inscrit un métier dans des protocoles.

Ensuite, **Isabelle Poirot**, médecin à l'hôpital Femme mère enfant de Lyon, a abordé les parcours de vie et le consentement, processus avec différentes étapes : **transmission d'une information complète, interrogation d'éventuelles contraintes et respect des « méta-préférences » de chacun** basées sur les valeurs, l'histoire, la culture. La journée s'est achevée par une table ronde autour du quotidien et de l'expérience de bénéficiaires et de professionnels.



Emma Gatineau

« sérieusement. » L'éthique est par exemple omniprésente avec les jeunes non verbaux. Que faire en cas de comportement problème ? Faut-il réajuster le traitement ou proposer une solution différente ? « On y va de nos interprétations. On observe et on essaie d'apporter la meilleure réponse possible. L'éthique est dans le compromis, le dosage, la coordination des acteurs. » ■